

Le Président de la République
Grand Maître de l'Ordre National,

- VU la Loi n°60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution
de la République du Dahomey ;
VU la Loi n°61-43 du 24 Octobre 1961 portant Création de
l'Ordre du Mérite du Bénin ;
VU le Décret n°61-202/PR du 21 Juillet 1961 portant nomination
du Président et des Membres du Conseil de l'Ordre National
du Dahomey ;
SUR la proposition des Ministres intéressés et après avis conforme
du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

DECRETE :

Article 1er - Sont nommés et promus dans l'Ordre du Mérite du Bénin,
aux grades ci-après indiqués, pour prendre rang du 1er
Août 1962 :

a) Médaille de Vermeil

MM. ADOTEVI Innocent	Préfet du Sud,
BANDEIRA Robert	Préfet du Nord-Est,
GBAGUIDI Christophe	Préfet du Sud-Ouest,
SADELER Antoine	Délégué du Gouvernement à Cotonou,
ADDA Pascal	Directeur de Cabinet du Ministre des Affaires Intérieures, de la Sécurité et de la Défense,
AGOSSA Antoine	Directeur de Cabinet du Ministre du Commerce, de l'Economie et du Tourisme,
AMAH Emmanuel	Directeur de la Fonction Publique,
AUBENAS Gabriel	Directeur de Cabinet du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales,
BOCCO Eugène	Proviseur du Lycée Béhanzin,
BOYA Antoine	Directeur de Cabinet du Ministre des Affaires Etrangères,
Mlle CHOKKI Basilia	Directrice de la Caisse de Compensation des Prestations Familiales et Accidents du Travail,
MM. ELISHA Elie	Directeur du Plan à la Vice-Présidence de la République,
El Hadj da SILVA Faustin	Agent Supérieur d'Imprimerie du Gouvernement en retraite,

Médaille de Vermeil (suite)

MM. GBAGUIDI Placide	Directeur de Cabinet du Ministre des Travaux Publics, Transports, Postes et Télécommunications,
MOUDACHIROU Marouf	Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture et de la Coopération,
PLIYA Jean	Directeur de Cabinet du Ministre de l'Education Nationale et de la Culture,
de SOUZA Gaston	Directeur de Cabinet du Ministre des Finances et du Travail,
TALON Joseph	Instituteur du Cadre supérieur en retraite ;

b) Médaille d'Argent

MM. APITHY Apollinaire	Chef de Cabinet du Vice-Président de la République,
COMLAVI JOCOUE Aurélien	Chef du Service Administratif de l'O.C.D.N.,
COOVI-HANDEMAGNON Félicien,	Directeur-Adjoint de la Santé Publique,
FIDEGNON Antoine	Juge chargé de la Police Correctionnelle du Tribunal de 1ère Instance,
KOUDOGBO Etienne	Directeur de l'Agriculture,
MONTEIRO Victor	Chef de Cabinet du Président de la Cour Suprême,
da PIEDADE Hubert	Directeur de la Radio-diffusion,
PRINCE Moïse	Ouvrier d'Imprimerie en retraite,
YALLOU Baparapé	Assistant d'Elevage en retraite,
TITO Michel	Commis-Expéditionnaire Principal ;

c) Médaille de Bronze

MM. APLOGAN Salomon	Attaché au Cabinet du Ministre d'Etat,
CODJO Kiffouly	Conseiller Général du Sud-Est,
DAVI Josias	Contrôleur des Produits,
LINDAGBA Lucien	Commis-Expéditionnaire Principal.

Article 2 - Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.

PORTO-NOVO, le 31 Juillet 1962